



*Communiqué de presse  
Paris, le 19 novembre 2018*

## **L'État et les collectivités lancent le premier programme de renouvellement urbain d'intérêt régional francilien à Tremblay-en-France**

**Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, en présence de Pierre-André Durand, préfet de Seine-Saint-Denis et de Geoffroy Didier, vice-président au conseil régional d'Île-de-France, ainsi que de Bruno Beschizza, président de Paris Terre d'Envol et de François Asensi, maire de Tremblay-en-France (93), a signé ce jour la déclaration d'engagement du premier programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR) en Île-de-France, à Tremblay-en-France. Cette opération de 4,5 millions d'euros s'inscrit dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).**

### **Améliorer la qualité de vie des habitants**

Fruit de la concertation entre l'État, les collectivités territoriales et les habitants, cette opération d'aménagement permettra d'améliorer la qualité de vie et de renforcer l'attractivité et la mixité sociale des quartiers concernés. Ce programme prévoit un aménagement du quartier Chastillon-Paix, la création de nouvelles liaisons avec les autres grands projets de la ville tels que l'extension des pistes cyclables et du très haut-débit ainsi que le renforcement de l'attractivité du centre-ville par une politique de logement et de revitalisation commerciale cohérente.

Afin de favoriser la mixité sociale, le programme prévoit la démolition de deux tours situées aux 22 et 24 avenue de la Paix ainsi que la construction de nouvelles résidences dans le centre-ville, lesquelles comprendront 428 logements dont 364 seront en accession à la propriété. Dans le même objectif, 5 opérations de reconstitution des logements sociaux démolis sont aussi prévues en dehors des quartiers prioritaires de la ville.

Ce nouveau programme d'aménagement à Tremblay-en-France complète la première phase de renouvellement urbain qui avait permis, dans cette ville, de démolir 5 tours et de construire et de réhabiliter près de 1 900 logements ainsi que de créer ou de moderniser de nombreux équipements tels que le gymnase Jacquart, la crèche de la Paix, les rues Blum et Brossolette ou encore les pistes cyclables entre 2000 et 2017.

### **Les PRIR, des enjeux de cohésion sociale**

Le nouveau plan national de renouvellement urbain vise à améliorer le cadre de vie tout en tenant compte des enjeux de cohésion sociale et de développement économique des quartiers concernés.

En Île-de-France, 107 quartiers prioritaires de la ville sont concernés par ce nouveau programme dont 59 sont des projets d'intérêt national (PRIN) suivis par l'ANRU et 43 sont des projets d'intérêts régional (PRIR) pilotés par le préfet d'Île-de-France.

Le préfet d'Île-de-France veille à ce que les 43 projets d'intérêt régional s'articulent autour des objectifs d'amélioration du cadre de vie, de mixité sociale et de développement économique et porte une attention particulière à ce que ces projets soient cohérents avec l'arrivée du nouveau réseau de transports du Grand Paris, afin de favoriser la mobilité des habitants de ces quartiers.

*« Je me réjouis du lancement de ce programme qui préfigure les 42 autres opérations de ce type qui entreront dans une phase opérationnelle d'ici la fin de l'année 2019 en Île-de-France. Le renouvellement urbain ne se limite pas à la démolition ou à la reconstruction de logements. Ces grands projets permettent de construire les villes de demain, plus inclusives, plus mixtes, mieux équipées et plus ouvertes sur l'extérieur. Elles sont un gage de cohésion républicaine »* déclare Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

### **Contact presse**

Préfecture de Paris et d'Île-de-France  
01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)